

# Dynamiques de territoire et accompagnement de ces dynamiques en faveur de la biodiversité

par Jean-Michel PIRASTRU

***La combinaison des dynamiques écologiques et d'usages ont conduit au paysage actuel des Alpilles. Aujourd'hui, les perspectives de changement climatique et de transition énergétique changent la donne et conduisent à réfléchir à l'adaptation de la vocation de ces espaces naturels méditerranéens et à la hiérarchie des objectifs de gestion. Les Alpilles sont un bon exemple de cette recherche de conciliation entre les différents enjeux.***

Englobant le plus grand massif forestier du département des Bouches-du-Rhône, le territoire du Parc naturel régional des Alpilles compte 16 communes pour 50 000 habitants. Au cœur d'un triangle Arles, Salon et Avignon et bordé par le Rhône et la Durance, c'est un territoire péri-urbain qui a su garder les atouts d'une agriculture dynamique et d'une ruralité garante de biodiversité.

Comptant parmi les sites écologiques les plus patrimoniaux de la région (notamment pour les oiseaux et les chauves-souris), les reliefs des Alpilles sont comme une île au milieu des plaines agricoles (Comtat et Crau) et des marais (en grande partie drainés), bordés d'une riche mosaïque agricole extensive méditerranéenne.

Sur ce qu'on appelle localement la colline (parfois la montagne pour les anciens), une longue histoire de pastoralisme et d'exploitation traditionnelle laisse les traces de paysages très ouverts (garrigues basses et pelouses sèches) qui se trouvent être les milieux de prédilection d'un cortège d'espèces typiquement méditerranéennes. Liées aux milieux secs et ensoleillés, ces espèces apparaissent aujourd'hui dans les listes de protection nationale et internationale et font l'objet de programmes et financements spécifiques pour leur conservation.

**Photo 1 :**

Exemple de mosaïque ouverte gérée par le pâturage en faveur de la biodiversité et de la protection incendie du village de St-Rémy.

Photo PNRA



Deux importantes campagnes de plantations de résineux ont concerné cette grande colline provençale, la première à la fin du XX<sup>e</sup> siècle et la seconde dans les années 1960-70. Ainsi plusieurs milliers d'hectares de colline, souvent occupés par la garrigue, ont été plantés avec du pin d'Alep, parfois du pin brutia non indigène. Les raisons, à l'époque, de ce « grand remplacement » étaient les perspectives économiques et une vision de la modernité et du progrès portée par les grandes campagnes du génie rural voulu par l'Etat (comme l'on était à la même période le drainage massif des zones humides et le remembrement). Aujourd'hui, la prévention et la lutte contre les incendies sont le premier motif d'aménagement du massif des Alpilles. Des incendies catastrophes sur plusieurs milliers d'hectares ont fait peser de graves risques sur la sécurité

des biens et des personnes. En matière écologique, l'impact de ces feux par l'homogénéisation des habitats naturels sur plusieurs milliers d'hectares (notamment sur des zones forestières en cours de maturation) pose de vraies questions au regard de la fréquence et de la taille de ces incendies récents :

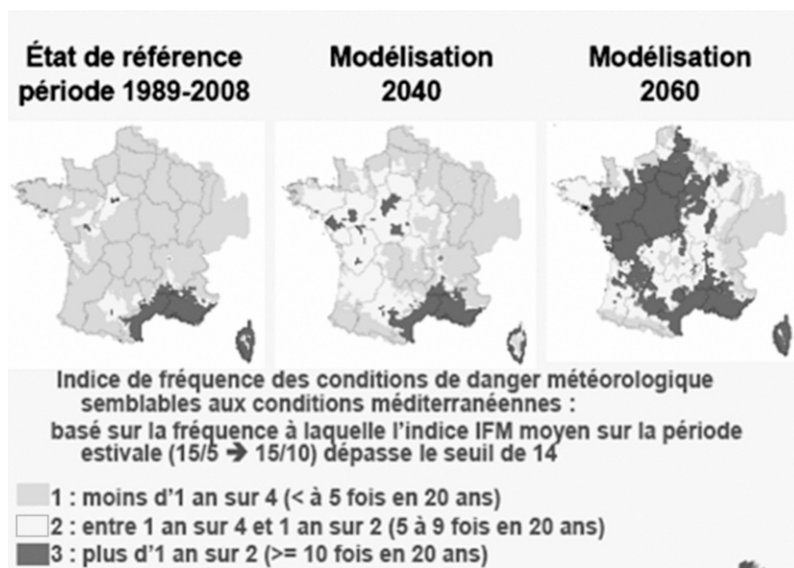
- 1989 : environ 2000 ha incendiés,
- 1999 : 2200 ha,
- 2003 : 1100 ha,
- 2012 : 800 ha.

Les experts du changement climatique établissent très prochainement des évolutions critiques de la fréquence et de la taille de ces incendies (Cf. Fig. 1), certains spécialistes parlant de l'arrivée prochaine dans le sud de la France « d'incendies féroces » qu'on ne pourra plus arrêter (comme en Australie ou en Californie)<sup>1</sup>. Ces perspectives conduisent à réfléchir à l'adaptation de la vocation de ces espaces naturels méditerranéens et à la hiérarchie des objectifs de gestion qu'on leur attribue.

Les nombreux peuplements peu productifs, très sensibles aux incendies sur des milliers d'hectares, posent de vraies questions à la fois au regard de la nouvelle donne climatique, mais aussi au niveau de nouvelles perspectives de gestion traditionnelle, convergente et préventive.

Grâce à la demande locale de pâturage (proximité de la Crau et installation de nombreux éleveurs), aux objectifs de gestion des habitats naturels méditerranéens, aux avan-

**Fig. 1 :**  
Modélisation de l'effet du changement climatique sur la fréquence des incendies en France.  
Source IRSTEA



1 - Cf. les Rencontres Feux de Forêt, organisées les 16 et 17 octobre 2013 à Aix-en-Provence par l'Entente pour la forêt méditerranéenne. [www.entente-valabre.com](http://www.entente-valabre.com)

tages pour la gestion du petit gibier, aux aspects paysagers (le maintien des milieux ouverts est un des objectifs de la Directive paysage) et, enfin et surtout, aux aspects préventifs pour les incendies, il a été possible de démontrer que la gestion de la mosaïque pastorale traditionnelle, en lieu et place de zones à vocation uniquement sylvicole, apportait des solutions adaptées localement.

Il n'en reste pas moins que les enjeux sylvicoles sont à considérer notamment au regard des nouvelles perspectives d'augmentation de la demande en bois liées aux engagements nationaux sur le bois énergie. Sur ce grand massif des Alpilles, certains secteurs ont une fonction sylvicole évidente et reconnue. De nouveaux outils de réflexion globale et concertée telles que les Chartes forestières de territoire doivent permettre d'affiner et de raisonner les vocations attribués aux différents secteurs du territoire. Ainsi, les luttes ancestrales entre forestiers et bergers sont à dépasser grâce à la recherche d'une gestion plus équilibrée.

C'est en partie sur ces bases que le programme « Life des Alpilles »<sup>2</sup> a été conçu et soumis à l'Union européenne. Cofinancée à 75 % par celle-ci avec un budget de plus de deux millions d'euros, ce projet ambitieux autour des oiseaux et des activités humaines est piloté par le Parc naturel régional des Alpilles<sup>3</sup> avec des bénéficiaires associés (association A Rocha, Conservatoire de espaces naturels PACA, Ligue pour la protection des oiseaux, Groupement d'intérêt cynégétique des Alpilles) et de nombreux partenaires ou prestataires (communes, propriétaires privés, Centre régional de la propriété forestière, Office national des forêts, Office national de la chasse et de la faune sauvage, etc.).

---

#### De haut en bas

##### Photo 2 :

Vue de la grande pinède des Alpilles, 6000 ha d'un seul tenant à l'ouest des Alpilles.

*Photo PNRA.*

##### Photo 3 :

Le rôle du berger est déterminant pour un entretien efficace des milieux.

*Photo CERPAM.*

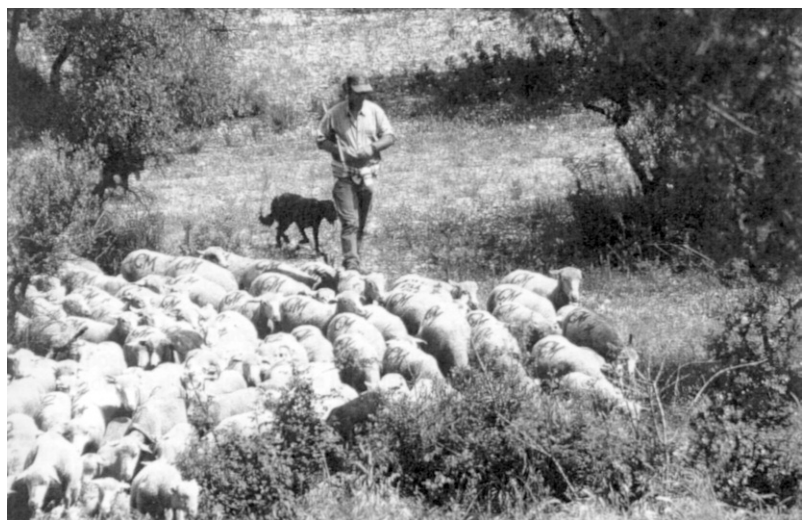
##### Photo 4 :

Les chèvres du Rove participent au contrôle de la végétation épineuse.

*Photo CERPAM.*

2 - <http://life-alpilles.com/>

3 - Chef de projet : Lizbeth Zechner



Jean-Michel PIRASTRU  
Chargé de mission  
biodiversité  
et coordination  
scientifique  
Parc naturel régional  
des Alpilles  
10-12 avenue Notre  
Dame du Château  
13103 SAINT-ETIENNE  
DU-GRES  
jm.pirastru@  
parc-alpilles.fr

Avec des actions en matière :

- d'éducation au territoire à destination des scolaires, des touristes, des hébergeurs, des agriculteurs, etc.
- d'information et communication (documentaire, film, application internet, etc.) ;
- de mise en place de pratiques alternatives pour l'oléiculture notamment ;
- de gestion des habitats naturels (réouverture de milieux accompagnée de pâturage, plantation de haies).

Ce programme vise à valoriser les synergies entre un riche environnement naturel et la vie locale et économique.

En matière forestière, un important travail est mené dans le cadre de ce programme pour adapter les documents d'aménagements forestiers (des forêts communales et des forêts privés) aux enjeux de gestion de la biodiversité, de la prévention des incendies et

de gestion cynégétique. Une analyse fine des territoires couplées à une large animation avec les décideurs (propriétaires et élus) et les acteurs forestiers, environnementaux et pastoraux permet ainsi de trouver les solutions pour augmenter les secteurs de mosaïques ouvertes traditionnelles favorables à la biodiversité, gérées par le pâturage et garante d'une meilleure prévention des incendies. A l'issue des cinq années de ce programme démarré en 2013, une vingtaine de sites et secteurs seront ainsi l'objet d'une gestion intégrée (chasse, forêt, pâturage, biodiversité). L'évaluation écologique et socio-économique prévue à l'issue de ce programme devrait établir la valeur d'exemple de ces « sites pilotes ».

**J.-M. P.**

## Résumé

---

Plus grand massif forestier du département des Bouches-du-Rhône, les Alpilles font aujourd'hui l'objet d'une préoccupation majeure pour le risque incendie qui est le premier motif d'aménagement du massif. Les enjeux de biodiversité, de paysage, de pastoralisme et de chasse viennent en second, très souvent avant les enjeux de sylviculture dans un contexte de faible valorisation des surfaces résineuses. Les perspectives du changement climatique qui vont accentuer la préoccupation incendie ne doivent-elles pas mettre à jour une nouvelle donne en matière de conciliation des enjeux, et ce en faveur d'aménités de l'espace naturel des Alpilles à la fois convergentes et préventives ?

## Summary

---

### Regional dynamics and backing them up to enhance biodiversity

The largest forest massif in the Bouches-du-Rhône département (Provence, France), the Alpilles Mountains are now a major preoccupation due to the wildfire risk which is the main factor driving land use development over the whole massif. Biodiversity issues, landscape, pastoralism and hunting come second, very often before any forestry issues, in a context of weak recovery of conifer stands. Does the prospect of a climate change that will accentuate concern about wildfire not represent a new context favourable to reconciling various challenges and issues and coordinating facilities and amenities throughout the whole Alpilles massif?

## Resumen

---

### Dinámicas de territorio y acompañamiento de estas dinámicas en favor de la biodiversidad

Las Alpilles son el macizo forestal más grande del departamento de Bouches-du-Rhône, y hoy en día son la principal preocupación por el riesgo de incendio que es el primer motivo de ordenación del macizo. Los problemas de biodiversidad, de paisaje, de pastoralismo y de caza vienen en segundo lugar, muy a menudo antes que los problemas de selvicultura en un contexto de débil valorización de las superficies resinosas. ¿Las perspectivas del cambio climático que van a acentuar la preocupación de incendio no deben actualizar un nuevo dato en materia de conciliación de problemáticas y si en favor de los servicios del espacio natural de las Alpilles a la vez convergentes y preventivas ?